



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1870

Attribution d'une subvention ponctuelle de 1 500 euros à l'Association Spirit Academy Cheer Dance, pour l'organisation de l'Open International SACD de Lyon de Cheerleading et Dance, le 28 mai 2016 au Palais des Sports

Direction des Sports

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 14 MARS 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/1870 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE DE 1 500 EUROS A L'ASSOCIATION SPIRIT ACADEMY CHEER DANCE, POUR L'ORGANISATION DE L'OPEN INTERNATIONAL SACD DE LYON DE CHEERLEADING ET DANCE, LE 28 MAI 2016 AU PALAIS DES SPORTS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en novembre 2010, l'Association « Spirit Academy Cheer & Dance » (SACD) a pour objet le développement de la pratique du cheerleading et de la danse avec pompons. Elle organise, chaque année, un open international et participe à des camps regroupant les divers clubs français. Son siège social est situé rue Bataille à Lyon 8<sup>e</sup>.

Le cheerleading est un sport mixte d'équipe, qui requiert des qualités gymniques, mais aussi une grande rigueur chorégraphique et technique pour permettre de réaliser divers portés et pyramides complexes. Les qualités de rigueur et d'exigence sont primordiales compte tenu de la sécurité à mettre en place pour pratiquer cette discipline.

L'Association « SACD » organise chaque année l'« Open International SACD de Lyon de cheerleading & dance », événement reconnu tant au niveau national qu'international.

Depuis l'édition de 2013, les équipes gagnantes sont sélectionnées pour les championnats du monde de cheerleading & dance, organisés aux USA.

La 6<sup>e</sup> édition s'est déroulée le 23 mai 2015 au Palais des Sports de Gerland. Elle a regroupé 23 clubs participants, soit 565 athlètes, et attiré 1 100 visiteurs. La médiatisation de l'événement est grandissante, au niveau local (radio Espace) et national (diffusion sur la chaîne l'Equipe 21).

Le samedi 28 mai 2016, la 7<sup>e</sup> édition se déroulera une nouvelle fois au Palais des Sports de Gerland. 700 athlètes sont attendus, représentant 25 clubs, et comme chaque année, des juges internationaux ont confirmé leur présence. Le public espéré est estimé à environ 1 500 personnes.

Face à la renommée grandissante de l'événement, l'Association « SACD » qui n'a jamais sollicité de subvention, demande cette année un soutien financier aux différentes collectivités locales. Ainsi, elle sollicite une aide financière de la Ville de Lyon.

Le budget prévisionnel de la 7<sup>e</sup> édition de l'« Open International SACD de Lyon de cheerleading & dance » s'élève à 31 000 €.

L'Association « SACD » a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une subvention de 1 500 €.

Compte-tenu du rayonnement de cette manifestation, je vous propose qu'une subvention de 1 500 € lui soit allouée.

Vu l'avis du Conseil des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

### **DELIBERE**

1- Une subvention de 1 500 € est allouée à l'Association «Spirit Academy Cheer & Dance», pour l'organisation de la 7<sup>e</sup> édition de l'« Open International SACD de Lyon de cheerleading & dance », le samedi 28 mai 2016 au Palais des Sports de Gerland à Lyon 7<sup>e</sup>.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT